Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 26/10/2021

PRODUITS DE LA CIGOGNE rappelle Magret de canard fumé entier



- Noms des modèles ou références concernés : **Magret de canard fumé entier**
- Marque : **PRODUITS DE LA CIGOGNE**
- **Lot 237 Date limite de consommation 13/12/2021**
- Conditionnements : **Sachet sous vide, individuel**
- Date début/fin de commercialisation : **du 15/09/2021 au 23/09/2021**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **FR 68 298 005 CE**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Restaurants L'Alsacien St-Etienne, L'Alsacien Nantes, L'Alsacien Paris 4, L'Alsacien Paris 10, L'Alsacien Besançon, L'Alsacien Dijon Masse Marché (Strasbourg) Colmar frais (Colmar)**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Suite à une analyse, détection de Listeria monocytogenes (moins de 10/g)**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
 Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **vendredi 17 décembre 2021**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre